Republique de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail

En partenariat avec
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Construisons le Développement de Demain

SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL DU CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

RECRUTEMENT DE DEUX (2) INGENIEUR(E)S AGRONOMES EXPERT(E)S CHAINE DE VALEUR DU PROJET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE DES FILIERES VIVRIERES DE CÔTE D'IVOIRE

Termes de Référence

26 novembre 2025

1. Contexte

L'allègement de la dette dont a bénéficié la Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres très Endettés (I-PPTE) a porté sur un montant global **2 500 Mds** FCFA de dette contractée auprès de la France. Une partie de ce montant, soit **600 Mds FCFA,** a été annulée et la seconde partie, **1 902 Mds FCFA,** a fait l'objet de signature de trois (03) Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) :

- 1er C2D : signé le 1er décembre 2012, d'un montant de **413,25 Mds FCFA,** exécuté sur la période **2012-2015** ;
- 2ème C2D : signé le 03 décembre 2014, d'un montant de **737,95 Mds FCFA,** exécuté sur la période **2014-2020 ;**
- 3ème C2D : signé le 27 octobre 2021, d'un montant de **750,77 Mds FCFA,** à exécuter sur la période **2021-2025.**

Le C2D couvre neuf (9) secteurs de concentration et finance aussi des Appuis Budgétaires au bénéfice de l'Etat et met également à disposition un fonds pour les études et le pilotage du Programme.
Le secteur de, « l'Agriculture et du Développement Rural » a été identifié comme étant un secteur de concentration devant bénéficier des ressources de ces Contrats. Ainsi, les concertations ont permis d'aboutir à :

- la formulation du Projet d'Appui à la Relance les Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI), d'un coût global de **41,04 milliards de FCFA**. Convention signée le 22 novembre 2013 (1er C2D) et entièrement exécutée/clôturée en 2019 ;
- le montage du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI) d'un montant de **51,35 milliards FCFA** ; convention signée le 28 avril 2016 (2ème C2D) ;
- la définition du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire (3ème C2D) pour un appui à la sécurité alimentaire du pays ; montant : **22,26 milliards FCFA.** La convention d'affection d'affectation est en cours de finalisation pour une signature prévue en juillet 2025.

Le projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire est dans sa phase finale de formulation avec la mise en place du cadre institutionnel et des organes de gestion du projet.

La composition de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) comprend à minima, le personnel suivant :

- un Coordonnateur ;
- un Responsable Administratif et Financier,
- un Responsable de Suivi-Evaluation,
- un Spécialiste en Passation de Marchés,
- des Spécialistes Sectoriels (1 expert Génie rural et 2 experts chaines de valeurs).

Les présents les termes de référence décrivent la mission qui sera confiée aux **deux (2) Ingénieurs Agronomes de l'UCP.**

2. Description du Projet

2.1) Finalité et objectifs du Projet

La finalité du Projet est d'accélérer la transition agroécologique des filières vivrières stratégiques (riz, légumes, banane plantain) afin d'améliorer durablement la disponibilité en produits de qualité (sanitaire et nutritionnelle) sur les marchés urbains tout au long de l'année.
Il s'agira plus spécifiquement de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en garantissant des revenus stables aux producteurs, à travers les actions suivantes :

1) Aménagement et mise en valeur des périmètres hydro-agricoles de Solomougou (Korhogo) et de Tchaloni (Boundiali) pour une production durable et résiliente au climat de cultures vivrières (riz, maïs, légumes) ;
2) Amélioration de l'offre maraîchère sur les marchés urbains, en renforçant la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits, en dynamisant l'agriculture périurbaine et en renforçant la résilience climatique (Bouaké, Yamoussoukro et Bondoukou) ;
3) Amélioration de la production de banane plantain par la recherche dans une approche respectueuse de la santé des populations et des écosystèmes, et résiliente au changement climatique.

2.2) Contenu et composantes du projet

L'UCP aura en charge la mise en œuvre et le suivi des composantes suivantes :

Composante 1 : Mise en valeur des périmètres hydroagricoles de Solomougou et Tchaloni

Cette composante s'inscrit dans la continuité directe de la composante 1.1 « Aménagements hydroagricoles » du Programme Filières agricoles durables de Côte d'Ivoire (FADCI). En vue de rentabiliser l'investissement consenti pour les travaux de réhabilitation, il est prévu de i) réaliser l'extension additionnelle du périmètre de Tchaloni, pour porter la superficie nette irrigable à 367 ha et ii) d'apporter l'appui nécessaire pour une gestion optimale et durable de l'exploitation des deux périmètres réhabilités.
Les activités du Projet prévoient ainsi d'accompagner par sous composantes :

(i) la réhabilitation et l'extension des aménagements hydroagricoles,
(ii) la gestion des aménagements et gestion concertée des ressources en eau,
(iii) la production agricole et les filières,
(iv) la pisciculture et la pêche,
(v) le conseil en gestion aux acteurs économiques et
(vi) la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Composante 2 : Développement de l'agriculture périurbaine à Bondoukou, Bouaké et Yamoussoukro

Cette composante vise à contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée tout au long des filières maraichères en zone urbaine et péri-urbaine et à améliorer la qualité sanitaire et nutritionnelle des productions, en vue de garantir la disponibilité de produits de qualité sur les marchés urbains tout au long de l'année.
Elle est structurée autour de 3 axes d'interventions identiques pour chaque ville, à savoir :

i) Améliorer la productivité des exploitants maraîchers, tout en accompagnant la transition agroécologique de la production maraîchère périurbaine dans une perspective de résilience au changement climatique ;
ii) Valoriser les produits maraîchers bruts et transformés, tout en facilitant leur accès aux marchés locaux et nationaux ;
iii) Améliorer l'environnement des affaires, la structuration de la filière maraîchère et la gestion de ses défis environnementaux et sociaux.

<u>Composante 3</u> : Appui à la filière banane plantain (projet N'dé)
Le projet N'dé a pour objectif de « produire plus de bananes plantains de façon pérenne sans impacter les ressources naturelles en Côte d'Ivoire ».
Afin de répondre à ces enjeux, le projet s'appuie sur quatre volets d'activités :

i) Élaborer un catalogue national des variétés naturelles ou hybrides d'intérêt agro-écologique et aptitudes à la consommation/transformation ;
ii) Contribuer à l'amélioration de la qualité sanitaire du matériel de plantation disponible pour les producteurs ;
iii) Elaborer des systèmes de culture agroécologiques, performants et sans pesticides
iv) Créer les connaissances nécessaires à une adaptation de la production de bananes plantain au changement climatique.

<u>Composante 4</u> : Gestion du projet
Cette composante permettra de financer les coûts de suivi et de gestion du projet, à savoir l'Unité Coordination de Projet (UCP), le Comité de pilotage, les missions de suivi évaluation, etc. et un appui institutionnel au MEMINADERPV pour renforcer la qualité de son pilotage au niveau central et dans les directions régionales. Par ailleurs, une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée est confiée au Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) pour la gestion de la composante 3.

2.3) <u>Coût du projet</u>

Le coût du projet est de **22 258 357 328 FCFA** financé sur les fonds du 3ème C2D, auxquels il est envisagé d'ajouter un cofinancement de l'Union Européenne (projet ATI Nord, CCI 1976, en cours d'instruction).

3. Unité de Coordination du Projet

La gestion opérationnelle du projet (l'ensemble des composantes) sera suivie par une UCP, conformément aux dispositions du C2D, sous tutelle directe du MEMINADERPV. Le personnel dédié au projet (fonctionnaire ou privé) sera sélectionné par appel à candidature sous la conduite du Secrétariat Technique du C2D (ST-C2D).
L'équipe en charge du suivi technique sera délocalisée en région, notamment à Yamoussoukro avec une antenne à Korhogo, pour plus de proximité avec le terrain dans le suivi des activités, assurant un lien étroit avec les directions régionales de l'agriculture concernées.

Les procédures de passation de marchés seront conformes à celles utilisées jusqu'à présent pour le C2D, dans le respect des Directives pour la Passation des Marchés de l'AFD, les dispositions du Code des Marchés Publics ivoirien et les dispositions du Décret n° 2013-625 du 4 septembre 2013 sur les procédures du C2D.

L'UCP est chargée de :

- coordonner l'exécution du Projet ;
- organiser et gérer les activités opérationnelles du Projet ;
- tenir et présenter les comptes et les rapports financiers ;
- assurer le suivi et l'évaluation du Projet ;
- préparer les rapports de l'exécution du Projet.

4. Description détaillée de la fonction des Ingénieurs Agronomes de l'UCP

Placé(e)s sous l'autorité du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet, les Ingénieur(e)s Agronomes – expert(e)s des chaînes de valeur joueront un rôle central dans l'amélioration durable des performances agricoles et dans l'accompagnement technique des acteurs tout au long des chaînes de valeur vivrières et piscicoles. Leur mission sera de garantir

la qualité, la cohérence et l'efficacité des interventions du projet, à travers une supervision rigoureuse des prestataires et un appui stratégique aux filières.

- **Missions transversales (toutes composantes)**

Ils/elles :

- Participent à l'élaboration des plans de travail budgétisés (PTAB) et des plans de passation de marchés (PPM) ;
- Contribuent à la préparation et à l'animation des réunions techniques de coordination du projet ;
- Contribuent à la rédaction des rapports périodiques sur l'état d'avancement des activités programmées ;
- Contribuent au suivi-évaluation des activités et effectuent des missions de suivi périodiques et fréquentes sur le terrain ;
- Gèrent le personnel placé sous leur responsabilité ;
- Travaillent en étroite collaboration avec les parties prenantes locales (producteurs, transformateurs, commerçants, collectivités, etc.) pour structurer des chaînes de valeur viables et durables ;
- Participent à l'identification des bénéficiaires ;
- Participent activement à la sélection des prestataires d'appui-conseil ou de services aux filières, en veillant à leur adéquation technique et organisationnelle et au suivi de la réalisation de la mission des prestataires contractualisés par le projet ;
- Contribuent à la capitalisation des expériences et innovations ;
- Veillent à associer et s'appuyer sur les directions régionales de l'agriculture dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Exécutent toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet et jugées utiles par la hiérarchie.

- **Composante 1 – Mise en valeur des périmètres hydro-agricoles de Solomougou et de Tchaloni**

Ils/elles sont chargé(e)s de/d' :

- Suivre les structures chargées de l'accompagnement technique des producteurs de Solomougou et Tchaloni (riz, légumes, maïs), des producteurs-éleveurs et des pisciculteurs ;
- Faciliter l'interface entre les prestataires techniques et les producteurs, producteurs-éleveurs et les pisciculteurs pour favoriser l'adoption des itinéraires techniques améliorés ;
- Superviser les services liés à la gestion de l'eau, à l'entretien des infrastructures et à l'organisation des usagers (GEP, coopératives, groupements féminins) ;
- Appuyer à la structuration et à la professionnalisation des producteurs, producteurs-éleveurs et des pisciculteurs à travers des formations, un coaching et des services adaptés ;
- Assurer le suivi des performances, des périmètres (rendements, rotation culturale, gestion des ressources, fertilisation) ;
- Assurer le conseil et l'accompagnement techniques des bénéficiaires et le suivi de leurs performances (bonnes pratiques agricoles, piscicole et d'élevage et gestion des ressources (l'eau, exploitations, intrants), commercialisation, transformation, etc.) ;
- Favoriser la coordination entre toutes les parties prenantes techniques (prestataires, directions déconcentrées…) ;
- Accompagner les initiatives de transformation locale (étuvage du riz, etc.) ;

- Veiller à l'articulation avec les autres composantes pour favoriser la valorisation des produits sur les marchés ;
- Collecter, analyser et valoriser les données de terrain, en lien avec le Responsable suivi-évaluation ;
- Formuler des recommandations d'ajustement opérationnel sur la base des ateliers bilans et des constats de terrain.

➢ **Composante 2 – Développement de l'agriculture périurbaine à Bouaké, Bondoukou et Yamoussoukro**

Ils/elles seront en charge de :

- Réaliser un diagnostic des capacités des Services d'Appui aux Filières (SAF) sélectionnés (techniques, humaines, organisationnelles) ;
- Appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans de renforcement de ces structures ;
- Superviser l'identification des bénéficiaires et assurent leur attribution aux SAF ;
- Superviser les interventions des SAF auprès des bénéficiaires, en garantissant la qualité technique et la cohérence des actions ;
- Assurer la réalisation des études spécifiques ;
- Veiller au respect des objectifs agroécologiques, économiques, sociaux et environnementaux du projet ;
- Accompagner les SAF dans le déploiement d'itinéraires techniques améliorés et de plans d'actions adaptés ;
- Appuyer à la structuration et à la professionnalisation des bénéficiaires, à travers les formations, le coaching et les services adaptés ;
- Assurer le conseil et l'accompagnement techniques des bénéficiaires et le suivi de leurs performances (bonnes pratiques agricoles, gestion des ressources (l'eau, exploitations, intrants), commercialisation, transformation, etc.) ;
- Accompagner les bénéficiaires dans la sécurisation foncière des périmètres exploités ;
- Favoriser la coordination entre toutes les parties prenantes techniques (prestataires, directions déconcentrées…) ;
- Collecter, analyser et valoriser les données de terrain, en lien avec le Responsable Suivi-Evaluation ;
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques ;
- Animer les plateformes multi-acteurs pour renforcer la gouvernance locale des chaînes de valeur ;
- Veiller à l'articulation avec les autres composantes pour favoriser la valorisation des produits sur les marchés.
- Formuler des recommandations d'ajustement opérationnel sur la base des ateliers bilans et des constats de terrain.

➢ **Composante 3 – Appui à la filière banane plantain (projet N'dé)**

Ils/elles sont en charge de :

- Suivre les activités menées par le CNRA et ses partenaires (CSRS, CIRAD, ANADER) en garantissant la conformité scientifique, technique et opérationnelle ;
- Participer à la valorisation, à la diffusion et à la capitalisation des innovations issues des expérimentations (variétés, systèmes de culture, pratiques post-récolte) ;
- Faciliter le transfert de ces résultats vers les producteurs, en lien avec les plateformes et services d'appui locaux.

En somme, les Expert(e)s Chaînes de Valeur sont les garants techniques de la mise en œuvre du projet sur l'ensemble de ses composantes, en particulier sur les ambitions de transition agroécologique. À travers leur rôle transversal de supervision, de coordination et d'appui stratégique, ils veillent à ce que les interventions auprès des bénéficiaires soient techniquement solides, cohérentes et orientées vers des résultats concrets et durables.

5. Qualification et expérience requises

- **Diplôme et qualification**

Les candidat(e)s doivent justifier d' :

- Un diplôme d'ingénieur de conception ou d'un master 2 (Bac+5 minimum) en agronomie, agroéconomie, agroécologie ou toute discipline connexe ;
- Une capacité démontrée à piloter des projets de développement ou de recherche appliquée sur les systèmes de production tropicaux, en particulier en contexte ivoirien ;
- Une aptitude à concevoir des programmes agricoles innovants, durables et alignés sur les réalités commerciales et industrielles des filières vivrières.

- **Expérience professionnelle**

Les candidat(e)s doivent justifier d' :

- Au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines de l'agronomie et/ou de l'écologie, dont :
    - Trois (3) années consécutives dans la gestion opérationnelle de projets agricoles complexes (multi-acteurs, multi-composantes) ;
    - Une participation effective à au moins deux projets de développement financés par des bailleurs internationaux, avec des références à l'appui ;
    - Une contribution significative à au moins deux projets agricoles couvrant l'ensemble des maillons d'une chaîne de valeur vivrière, incluant des volets agribusiness ou d'agro-transformation, d'élevage, de pisciculture et de foncier ;
    - Une expérience dans un projet promouvant l'agroécologie, la résilience climatique, la gestion de la fertilité des sols et/ou la lutte intégrée ;
- Une maîtrise des techniques de gestion durable des sols et de l'eau ;
- Une connaissance approfondie des besoins agronomiques et hydriques des cultures ciblées (maraîchage, riz, maïs/soja, pisciculture) et des besoins des animaux ;
- Une capacité avérée à animer des échanges techniques et à vulgariser des innovations auprès de publics variés (producteurs, SAF, collectivités, partenaires) ;
- Une maîtrise des outils de gestion de projets : théorie du changement, arbre à problèmes, Gestion Axée sur les Résultats (GAR), cadre logique, etc. ;
- Une excellente capacité rédactionnelle, avec des livrables produits et validés dans des cadres structurés de projet ;
- Une maîtrise des outils informatiques et de gestion de données (Excel, Word, logiciels de S&E) serait un atout ;
- Une rigueur organisationnelle, un fort esprit d'équipe et une aptitude à gérer la complexité institutionnelle et technique ;
- Forte disponibilité pour des déplacements fréquents en milieu rural, y compris dans des zones à accessibilité réduite.

6. Conditions de participation

Le poste d'**Ingénieur(e) Agronome de l'UCP** est ouvert à toute personne issue du privé ou au fonctionnaire de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères ci-dessus. Un candidat fonctionnaire devra fournir une attestation écrite de son ministère ou employeur attestant du fait qu'il bénéficie d'une disponibilité et qu'il est autorisé à travailler à temps complet en dehors de son poste officiel antérieur.

Il s'agit d'un poste dédié qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions.

Les candidats retenus devront être disponibles sans délai pour leur prise de fonction.

7. Durée de la mission

La durée du contrat des Ingénieur(e)s Agronomes est d'un (01) an renouvelable sur la durée du projet telle qu'indiquée dans la Convention d'Affectation du projet. Le renouvellement ne peut intervenir que si les états de service sont jugés satisfaisants pour le projet à l'issue d'une évaluation annuelle diligentée par le ST C2D et le MEMINADERPV.

8. Dossier de recrutement

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation signée du candidat, adressée au Ministre d'Etat, Ministre en charge de l'Agriculture et indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- Un Curriculum Vitae détaillé, certifié sincère et signé ;
- Les photocopies légalisées des diplômes pertinents figurant dans le CV ;
- Les attestations ou certificat de travail pour les déclarations de poste figurant dans le CV ;
- Une référence pour chaque expérience pertinente correspondant aux postes notamment les noms et prénoms, les coordonnées téléphoniques et électroniques des anciens employeurs.

9. Procédure de recrutement

9.1) <u>Etapes de recrutement</u>

Le recrutement se déroulera en trois (03) étapes :

- Une phase de présélection des six (06) meilleures candidatures sur analyse de dossiers réalisée par le Comité mis en place à cet effet ou un Cabinet retenu ;
- Une épreuve écrite chronométrée sera organisée afin d'évaluer les compétences stratégiques, opérationnelles et rédactionnelles des candidat(e)s. Cette évaluation portera sur une étude de cas inspirée de situations réelles rencontrées dans des projets similaires, et permettra d'apprécier leur capacité à analyser un problème complexe, structurer une réponse argumentée et proposer des solutions adaptées dans un délai imparti.
  Les résultats obtenus lors de ce test constitueront un critère déterminant pour l'accès à la phase d'entretien final.
- Une phase de sélection finale par entretiens individuels des candidats présélectionnés. Cette phase de la sélection sera effectuée par un comité de sélection comprenant un représentant de la Présidence de la République, deux représentants du Ministère d'Etat en charge de l'Agriculture, un représentant du Ministère de l'Economie, du Plan et de Développement, un représentant du Ministère des Finances et du Budget et un représentant du Secrétariat Technique du C2D.

Le Ministère d'Etat, Ministère en charge de l'Agriculture assure la présidence de ce comité et le Secrétariat Technique du C2D (ST-C2D) en est le Rapporteur.

La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de références et qui aura reçu l'ANO formelle de l'AFD.

Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date du test écrit et de l'entretien.

9.2) Critères de sélection

La sélection des candidats sera globalement basée sur les critères suivants :

- La capacité rédactionnelle des documents (lettre de motivation, test écrit)
- La qualification ou le niveau d'étude ;
- L'expérience professionnelle globale et la connaissance des problématiques et enjeux des filières agricoles ciblées par le projet (test écrit) ;
- Les expériences similaires effectuées (CV et test écrit) ;
- L'aptitude à apporter des solutions innovantes aux problématiques des filières (test écrit et entretien) ;
- L'aptitude à travailler en équipe (entretien).

10. Dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature (un original et cinq copies) devront être adressés au **Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières**, sous pli fermé portant la mention :

Confidentiel - Candidature au poste de :
Ingénieur Agronome du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire

Les **dossiers physiques des candidatures** devront parvenir, **sous plis anonyme et fermé**,, portant la mention **« Confidentiel-Candidature au poste de Responsable Administratif et Financier du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire »** au plus tard le **Vendredi 12/12/2025, à 16h00 GMT**, au **Secrétariat de la Direction de l'Evaluation des Projets du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, sis au 13 étage de l'immeuble CAISTAB/Plateau (Abidjan).**

Tel : (+225) 01 53 11 14 42

N.B. :

- Les personnes ayant participé à l'élaboration des présents termes de référence ne sont pas autorisées à participer à cet appel à candidature.

- Les candidatures reçues hors délai ne seront pas examinées.